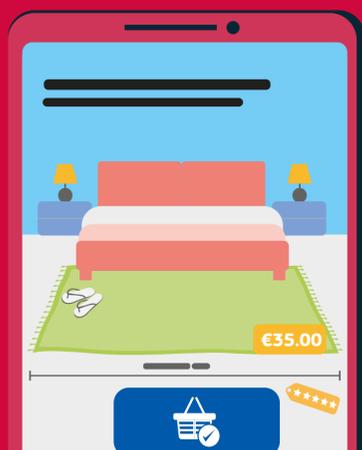


Êtes-vous victime d'une escroquerie ?

Vous attendez toujours un produit acheté en ligne et qui n'arrive pas ? Ou le produit que vous avez reçu ne correspond-il pas à ce que vous avez commandé ? Vous êtes peut-être victime d'une escroquerie.

Les techniques d'escroquerie en ligne sont de plus en plus sophistiquées, et nous commettons tous des erreurs. L'escroquerie à l'achat en ligne se produit lorsque vous faites un achat en ligne à partir d'un site web frauduleux ou d'une annonce frauduleuse dupliquant un site authentique. Il se peut que le produit n'existe pas réellement, qu'il soit contrefait ou qu'il soit de qualité inférieure.



Que faire ?

1. Essayez de contacter le vendeur, le problème peut résulter d'une cause légitime.



2. Contactez immédiatement votre établissement financier si :

- la sécurité de votre compte bancaire a été compromise
- vous remarquez une activité inhabituelle sur votre compte de carte de crédit
- vous ne recevez pas de réponse le vendeur ou vous n'êtes pas satisfait (e) de sa réponse

Vous pourriez ainsi éviter des détournements ultérieurs.



3. Modifiez vos mots de passe. Il se pourrait que l'arnaqueur détienne votre mot de passe. Remplacez-le donc par un mot de passe robuste comportant au moins 15 caractères, y compris des majuscules et des minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux.

Une phrase de passe peut être plus facile à mémoriser. Il peut s'agir, par exemple, d'une phrase qui comprend des mots peu courants ou provenant de langues différentes.

Vous devriez également modifier les données de connexion pour tout autre compte utilisant un nom d'utilisateur et/ou un mot de passe identique ou proche.

Utilisez un mot de passe unique pour chaque compte.



4. Mettez à jour votre logiciel antivirus afin de lutter contre les nouveaux virus et de protéger votre appareil.



5. Signalez la fraude. Vos informations peuvent aider à attraper le fraudeur et à prévenir de nouveaux incidents.

Pour savoir où trouver conseil et à qui signaler une fraude dans votre pays, consultez le site <https://cybersecuritymonth.eu/cyber-first-aid>



6. Veillez à conserver toute preuve de la fraude subie, par exemple : courriels, factures, reçus, copie de l'annonce, etc.



7. Partagez votre expérience avec votre famille et vos amis pour les aider à se protéger.

